



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL 1426 CORCELLES-PRES-CONCISE

10 décembre 2018 – 20h00

Le président Didier Bourgeois souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée.

ORDRE DU JOUR :

Selon convocation du 24 novembre 2018.

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Appel

42 personnes sur 50, selon liste du registre, répondent à l'appel. 2 personnes sont absentes et 6 personnes sont excusées. Le quorum étant atteint, la séance peut donc avoir lieu valablement.

3. Assermentations

Bienvenue à M. Julien Griessen.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 juin 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans avis contraire et sans abstention.

5. Communications du bureau

Le Président prend la parole.

Nous avons pris l'initiative de vous faire parvenir avec la convocation du jour le document de l'ADNV, relatif aux bons fonctionnements des Conseils dans le but d'aider à mieux comprendre les procédures et à les mettre en œuvre lors de nos séances.

Le Président invite la Commune à mettre le règlement du Conseil Général sur le site internet.

Il fait bon accueil à M. Alexandre Krieg, du bureau d'ingénieurs DTP à Orbe, mandaté par la Commune, invité ce soir et à notre disposition pour toute question.

Concernant les vacances pour le second semestre 2018, elles ont déjà été faites sur demande de la boursière.

6. Préavis N° 1/2018-2019 : Demande de crédit de CHF 2'578'000.- pour la mise en séparatif, équipements et réfection de la chaussée « Etape 3 Le Moillat – L'Argilleuse – Le Moëssy – Le Carre – Le Tombex Nord » suite et fin

Rapport de la commission (**Fernand Jaques, rapporteur**)

Rapport de la commission (**Olivier Golay, rapporteur**)

Concernant les données géométriques, le Syndic intervient, les plans sont à disposition.

Les problèmes de conduites ont été résolus, des précautions ont été prises. Il y aura probablement quelques coupures d'eau inhérentes aux derniers travaux. Concernant le suivi archéologique, l'estimation des coûts engendrés est correcte. L'ordre des travaux sera naturellement planifié d'entente avec les habitants, pour répondre à Margrit Pointet.

Eric Payot demande à combien vont s'élever les coûts concernant les évacuations de la future épuration qui traitera des micropolluants (STEP Yverdon). Le Syndic répond que 5'400'000.- ont été premièrement mis au budget pour notre séparatif et qu'actuellement nous atteignons les 4'800'000.-, Le Syndic n'a pas encore les chiffres exacts concernant les coûts pour la conduite qui ira à Yverdon pour rejoindre cette nouvelle STEP. Il ne s'agit pas du même projet, ni du même financement.

Investissement total à ce jour : 1,8 mio

Adoption.

Le préavis N°1/2018-2019 tel que présenté est adopté à la majorité des voix moins 1 abstention et sans avis contraire.

7. Préavis N° 3/2018-2019 : Participation au capital-action de la société « Centre Sportif Régional de Borné-Nau SA»

Rapport de la commission (**Olivier Golay, rapporteur**)

Concernant les charges annuelles, David Castella explique que l'on paie déjà une telle somme pour le groupement scolaire.

Le Syndic explique que cette Salle pourra être utilisée en dehors des heures d'Ecoles par toutes les Communes, et les sociétés de celles-ci.

Claude Därendinger explique que c'est le nombre d'élèves et d'habitants qui déterminera le montant des dépenses annuelles.

Adoption.

Le préavis N°3/2018-2019 tel que présenté est adopté à la majorité des voix moins 1 abstention et sans avis contraire.

8. Préavis N° 2/2018-2019 : Budget pour l'exercice 2019

Rapport de la commission (**Olivier Golay, rapporteur**)

Réponse donnée par le Syndic à Hans Ruedi Därendinger concernant l'augmentation du budget au niveau du social : c'est l'augmentation de la population qui fait la différence ! Avec 15% d'augmentation de population, les chiffres sont là !

Parenthèse : explication donnée aux conseillers par le Président concernant la lecture du budget : les produits sont indiqués en positif et les charges en négatif.

Adoption.

Le préavis N°2/2018-2019 tel que présenté est adopté à l'unanimité, sans abstention et sans avis contraire.

9. Communications de la Municipalité

Le Syndic Philippe Humbert prend la parole et remercie l'assemblée.

Il remercie ceux qui participent aux fenêtres de l'Avent.

Il remercie l'assemblée pour sa confiance, souhaite que la fin des travaux se passe au mieux et souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

10. Propositions individuelles et interpellations

ASIGE : prochaine séance prévue pour les comptes 2018 – 2019, explications données par Claude Därendinger. Délégué du Conseil. 4'800'000.- mis au budget. Agrandissement du collège de Concise en vue.

ACRG : Anne-Marie Cardinaux. Déléguée du Conseil: Le gros poste c'est l'eau (Onnens) mais nous sommes uniquement clients, explique Philippe Humbert, Président de l'ACRG. Ce but optionnel ne nous concerne pas.

Valérie Humbert : Circulation des autos dans le village : Elle trouve que ce n'est pas clair au niveau des priorités.

Stéphane Pointet répond que les priorités seront toutes « priorité de droite ».

M. Krieg : Un marquage au sol provisoire va être fait, en attendant le goudronnage définitif puis le village sera mis en zone 30 km/h, marquages et panneaux définitifs seront alors posés.

Danièle Kehrlé : Problème de visibilité à cause des arbres mal taillés.

Le Syndic répond : Certains arbres masquent la visibilité et doivent en effet être taillés, voire supprimés.

Luc Humbert intervient concernant l'îlot à l'entrée du village. M. Krieg répond : Le but de l'îlot est de freiner la circulation, mais il reste toutefois franchissable par les véhicules !

Danièle Kehrli intervient concernant l'eau de surface du village qui descend le long du chemin du Soleil en provenance de la rue du village. M. Krieg répond que des grilles sont prévues à cet effet. Normalement l'eau ne devrait pas traverser. A contrôler.

M. Julien Griessen : De nouvelles installations téléréseau sont-elles prévues ? Câblage de mauvaise qualité actuellement, nombreuses coupures.

M. Krieg répond qu'en effet, le but est d'avoir une nouvelle infrastructure, une séance de coordination est prévue, c'est déjà le cas avec la Romande Energie et EBL. Des coupures dues au travaux sont prévues. Pour l'instant Swisscom a annoncé rester au cuivre, donc pas de fibre optique prévue dans le village.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie l'assemblée et invite les conseillers à partager un repas et clôt l'assemblée à 21h20.

La boursière distribue les jetons de présence.

Le Président

La secrétaire

Didier Bourgeois

Ghyslaine de Blaireville



Distribution :

Dossier CG : 1 ex

Municipalité : 1 ex

Pdt du CG : 1 ex

Secrétaire du CG : 1 ex

Fait à Corcelles, le 10 décembre 2018